**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT POUR L’ATTRIBUTION DE TROIS LICENCES D’AVITAILLEMENT DES NAVIRES ET INSTALLATIONS OFFSHORE EN PRODUITS PETROLIERS**

La Commission Nationale des Hydrocarbures lance un appel d’offres international ouvert pour l’attribution de trois licences pour l’exercice de l’activité d’avitaillement des navires et installations offshore en produits pétroliers dans les eaux maritimes sous juridiction de la République Islamique de Mauritanie pour une période de 3 ans.

La Commission invite, par le présent avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour ce marché.

Les critères qui doivent être remplis pour qu’un Soumissionnaire soit qualifié se présentent comme suit :

* Avoir une expérience avérée de 3 ans au moins dans l’activité d’avitaillement de navires en produits pétroliers. Cette expérience doit être prouvée par une attestation d’un organisme public ou d’un organisme de contrôle de renommée internationale ;
* Avoir un chiffre d’affaires moyen sur les trois derniers exercices supérieur ou égal à trois cent (300) millions de dollars US par an ;
* Ne pas être soumis à une procédure de redressement judiciaire ou sous le coût d’une décision judiciaire définitive ou une sentence arbitrale mettant en cause sa moralité et ses capacités techniques et/ou financières. Ceci doit être prouvé par la présentation d’un document notarié.

Les états financiers de la société soumissionnaire ou des membres du groupement, si le soumissionnaire est un groupement, devront être certifiés par un Cabinet de renommée internationale.

Si le soumissionnaire est un groupement :

* l’expérience à prendre en compte est celle du chef de file ;
* la soumission et la lettre d’engagement devront être signées par le chef de file (mandataire du groupement) ou par l’ensemble des membres du groupement ;
* la garantie de soumission et la garantie de bonne exécution doivent être libellées au nom de tous les membres du groupement ;
* tous les documents administratifs (points c, d, i, j, de l’article 10 du Règlement d’appel d’offres) doivent être fournis pour chaque membre du groupement.

Les Soumissionnaires pourront poser des questions ou proposer des amendements au Dossier d’Appel d’Offres au plus tard quinze (15) jours avant la date limite du dépôt des offres. Ces amendements pourront concerner, notamment, les critères d’évaluation. La Commission publiera tout additif éventuel au plus tard dix (10) jours avant la date limite du dépôt des offres.

La garantie de soumission est fixée à un montant de deux cent mille (200.000) de dollars US.

Les Soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires ou examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Commission Nationale des Hydrocarbures à l’adresse indiquée ci-dessous.

***« COMMISSION NATIONALE DES HYDROCARBURES***

**Zone Sebkha sise au N° 0008 D situé entre le Ministère du Pétrole, de l’Energie et des Mines et le Ministère de l’Equipement et des Transports, TEL +22245244527 FAX +22245244528 e-mail :** [**cnhya2003@yahoo.fr**](mailto:cnhya2003@yahoo.fr) **»**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu par les Soumissionnaires, à compter du 16 juillet 2019, sur simple demande, à la Commission Nationale des Hydrocarbures. Le dossier de soumission devra comprendre un reçu de paiement d'un montant non remboursable de trois cent mille d’Ouguiyas (300 000 MRU) ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible dans le compte n° 300 11 79 ouvert à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) **Nouakchott Mauritanie** au nom de la Commission Nationale des Hydrocarbures. Toutes les offres doivent être déposées au plus tard **le 15 aout 2019 avant 10 heures TU**à l'adresse de la Commission Nationale des Hydrocarbures.

Les plis techniques seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, **le 15 aout 2019 à 10 heures TU,** dans la salle de réunion de la Commission Nationale de Hydrocarbures à l’adresse indiquée ci-dessus.

Le Président de la Commission

**BA Ousmane**